COLLECTIF DES SYNDICATS ET ASSOCIATIONS PROFESSIONNELS EUROPEENS (CSAPE)

Article R2131-1 du code du travail – enregistrement VILLE de PARIS n° 20210012

Domiciliation : 15, rue des Halles - Les Tricolores - PARIS 75001

BULLETIN D'ADHESION

ADHESION

Je souhaite adhérer au Collectif syndical ayant pour but d'engager des actions communes et individuelles conformément à l'objet des statuts dont j'ai pris connaissance.
J'approuve l'objet desdits statuts qui vise à fédérer un intérêt à agir collectif. J'ai conscience que la finalité du Collectif syndical ne consiste pas en une mission de défense des adhérents individuellement, au cas par cas, pour les membres fédérés appartenant à d'autres syndicats ou associations ; mission qui relève d'actions extérieures au CSAPE, sauf pour ce qui concerne les adhérents directs du CSAPE conformément aux règles d'interventions prévues statutairement.

L'adhésion est prise **compléter les pages 1 et 2** et **remplir et/ou cocher les cases en pointillés avec la souris**

*** à titre de personne physique :**

NOM : PRENOM (s) :

Adresse :

Tél : Adresse électronique :

Activité professionnelle (ou autre statut) :

*** à titre de personne morale disposant de la capacité juridique à agir** (en transmettant en pièce jointe le procès- verbal d'assemblée générale, certifié exact et sincère par la personne responsable, autorisant à adhérer) :

DENOMINATION : Nom du représentant légal :

Adresse :

Tél : Adresse électronique :

*** autre statut particulier de l'adhérent :**

Adhérent d'une autre association ou syndicat : ☐ Actif dans ladite association ou le syndicat : ☐
(exerçant une fonction participative)

COTISATION

L'objectif du Collectif étant de mener diligemment des actions juridiques communes à tous les membres, il sera fait un appel de fonds participatif pour le paiement des honoraires des juristes mandatés par le collectif syndical pour chaque action. Le montant global des sommes avancées sera recouvré et réparti à part égale entre tous les adhérents (facture et justificatif des frais seront transmis).

J'adhère à ce principe participatif provisoire.

Afin de valider mon adhésion je joins une cotisation basique de **20 euros** ☐ ou autre don supérieur :

Par suite, concernant les associations et autres syndicats adhérents, une cotisation minimale annuelle doit être fixée en assemblée générale. Le montant de cette cotisation sera établie en fonction des frais de procédures engagées au titre des actions collectives et sera inversement proportionnel au nombre des adhérents.
Concernant les membres individuels adhérents du CSAPE, une participation spécifique sera fixée, selon accords, au titre d'une assistance individuelle souhaitée.
Une attestation sera délivrée pour chaque année cotisée.

R.I.B. Domiciliation : **BANQUE POPULAIRE -** VAL de FRANCE – BPVF ST-GERMAIN-EN-LAYE
62, rue de POISSY - 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE – tél. : 09 88 98 91 08
Titulaire du compte : SYND. CSAPE – Collectif des Syndicats et Associations Professionnels Européens

Identification du compte pour une utilisation nationale :

C/Etablis.	C/Guichet	N°/Compte	C/R.I.B.
18707	**00024**	**31821436313**	**72**

Identification du compte pour une utilisation internationale IBAN : **FR76 1870 7000 2431 8214 3631 372**
Adresse SWIF (BIC) : **CCBPFRPPVER**

BULLETIN A RETOURNER :

Par mail (après avoir effectué le paiement de la cotisation par virement bancaire) **à : csape.sg@proton.me ou, Par courrier au Président du CSAPE** (avec le chèque de cotisation) **à : Lepiller Patrice, CSAPE, 15 RUE DES HALLES - LES TRICOLORES 75001 PARIS**

Toute autre correspondance est à adresser également à : csape.sg@proton.me

J'adresse mon règlement de cotisation basique d'adhésion au CSAPE : cases à remplir ou à cocher avec la souris

Par virement bancaire (selon RIB ci-dessus) : ☐ Par chèque : ☐

Je souhaite adhérer :

En qualité de membre sympathisant du CSAPE:
En qualité de membre rejoignant l'action collect de défense des adhérents : ☐
En qualité de membre actif du Conseil d'administration : ☐

Indiquez sommairement vos compétences

Situation particulière :
Pour les personnes en situation conflictuelle avec un quelconque organisme, exposez brièvement votre situation

Date

Signature

*date et signature obligatoire

Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 6 janvier 1978, tout adhérent dispose d'un droit d'accès et de rectifications aux données personnelles qui le concernent. Seul le CSAPE est destinataire des informations communiquées par l'adhérent.

N'oubliez pas d'enregistrer le bulletin d'adhésion après l'avoir complété et avant de l'envoyer ou de l'imprimer.